



Troyes, mardi 19 août 2025

Une fois encore les salariés servent de variable d'ajustement !

La période estivale aura été propice aux annonces « chocs » de la direction de L'Est éclair ! Le poste CDI laissé, vacant après le départ vers L'Union du journaliste en charge de l'agri-viti, ne sera pas remplacé et les deux CDD en poste depuis plusieurs mois sur des postes toujours vaccants (dont un long arrêt maladie), ne seront pas renouvelés. Nous dénonçons cette méthode alors que, ni les représentants du personnel n'ont été informés en CSE, ni les représentants syndicaux invités à la table des négociations. La direction se retranche derrière un Résultat économique brut (REB) de l'entreprise 2025 qui ne serait pas à la hauteur des attentes de Rossel. Cette fois encore, la variable d'ajustement sera la masse salariale !

Nous alertons sur le risque bien réel de détérioration des conditions de travail. La « polyvalence » des salariés ayant des limites que les plannings quotidiens confirment.

Alors pour cette rentrée 2025 :

- Quelles conditions de travail ?
- Comment maintenir une qualité éditoriale pour nos abonnés et lecteurs sans épouser les journalistes ?
- Quelle réorganisation pour L'Est éclair ?
- Quel avenir pour Libération-Champagne (et sa manne d'aides à la presse) ?
- Le groupe Rossel ne pourrait-il pas se montrer solidaire (aide financière exceptionnelle, moratoire sur le REB...) ?

Pour aborder ces points tous ensemble, l'intersyndicale SNJ et SNJ-CGT de L'Est éclair invite l'ensemble des salariés de l'entreprise à une

assemblée générale

mardi 16 septembre 2025 à 10h

(après la réunion de rédaction, dans l'agora au siège du journal)

Vos délégués syndicaux :
Stéphanie Munier, SNJ
et Vincent Gori, SNJ-CGT